

Collectif d'Artistes Céramistes

Association déclarée le 2 décembre 2016 en Préfecture de Seine-Saint-Denis, sous le n°W931015663

Siège social : 4 Square Pierre de Geyter
93 200 SAINT DENIS

BULLETIN DE DEMANDE D'ADMISSION TEMPORAIRE

(A remplir par le postulant)

Bulletin établi conformément aux Statuts (Art. 5) et au Règlement Intérieur, en vigueur, de l'Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Ce formulaire complète la demande d'admission écrite en date du/...../ 202..., de :

Titre Madame Monsieur

Prénom : **Nom** :

Né(e) le/...../ à

Domicilié(e) : N° rue

Code postal : Commune :

Téléphones : Mobile : Fixe :

Email : @

pour mon admission au sein de l'atelier Résidence en qualité de **Membre Résident**

Je déclare avoir pris connaissance de :

- la possibilité de rétractation pour les deux parties, au cours des deux premiers mois d'admission,
- les Statuts, le Règlement Intérieur de l'Association « **Collectif d'Artistes Céramistes** », ainsi que « *les Règles de fonctionnement l'atelier* » et « *le Guide de procédures de cuissons du(des) four(s)* » qui m'ont été transmis par courrier électronique. Je m'engage à les appliquer et à les faire respecter au sein de l'atelier,
- mes droits et de mes devoirs de Membre Résident,
- le versement de ma cotisation annuelle pour l'année en cours, par chèque, soit dès la fin de la période de rétractation possible,
- le versement d'une caution pour clés lors de la remise d'un jeu de deux (2) clés d'accès à l'atelier. Cette somme sera restituée après remise du jeu de clés lors du départ.

Membre Résident, je m'engage à régler la « participation financière mensuelle de Résidence », en début de chaque mois, selon le tarif annuel en vigueur.

Je fournis pour mon admission les pièces suivantes :

1. Copie d'une pièce d'identité, (Association)
2. Copie d'un justificatif de domicile,
3. Attestation d'Assurance multirisque pour activité au sein de l'atelier,
4. Versement d'un montant de 25 € pour la remise des clés de l'atelier (4 square P. de Geyter)

Fait en deux (2) exemplaires (1 pour l'adhérent et 1 pour l'Association)

Fait à, **le**/...../ **202...**
(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre admission à l'Association.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.
Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'Association.